

CHARTRE DU CONSEIL DES JEUNES – FARÉBERSVILLER

En tant que conseiller au Conseil des Jeunes,

Je m'engage à :

- favoriser l'implication de la jeunesse Farébersvilloise dans la vie de la cité,
- valoriser l'image de la jeunesse, ses initiatives en agissant pour la ville,
- participer pleinement aux réunions,
- siéger à titre de citoyen et non comme représentant associatif, syndical, politique, religieux ou autres,
- respecter la parole des autres conseillers et la diversité des opinions.

RÈGLEMENT

Durée du mandat (à convenir lors de la mise en place)

DISPONIBILITÉ

Je m'engage à être disponible pour siéger

- dans la commission de mon choix,
- aux séances plénières se déroulant en présence des élus municipaux,
- aux temps institutionnels proposés : fêtes, inaugurations, commémorations...

INFORMATIONS

Je m'engage à informer le coordinateur de tous changements relatifs à ma situation :

- changement d'adresse, téléphone, adresse mail ;
- de prévenir à l'avance de mes absences au CMJ.

Je valide la charte du Conseil et m'engage à respecter le présent règlement.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

